

A S S E M B L É E N A T I O N A L E

X V ^e L É G I S L A T U R E

Compte rendu

Commission des affaires sociales

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements sur la proposition de loi, en nouvelle lecture, visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification (n° 3971) (Mme Stéphanie Rist, rapporteure)..... 2

Jeudi

18 mars 2021

Séance de 8 heures 45

Compte rendu n° 63

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

**Présidence de
Mme Fadila Khattabi,
Présidente**



COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Jeudi 18 mars 2021

La séance est ouverte à huit heures quarante-cinq.

La commission des affaires sociales procède à l'examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements nouveaux déposés auprès du service de la séance sur la proposition de loi visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification (n° 3971).

La commission a accepté les amendements figurant dans le tableau ci-après ():*

N°	Auteur	Groupe	Place
141	M. BOROWCZYK Julien	LaREM	1 ^{er}
98	Mme RIST Stéphanie	LaREM	2 quater
99	Mme RIST Stéphanie	LaREM	2 quater
114	Mme RIST Stéphanie	LaREM	2 quinquies AA
157	Mme VIDAL Annie	LaREM	2 octies
120	Mme RIST Stéphanie	LaREM	3
121	Mme RIST Stéphanie	LaREM	4 quater
115	Mme RIST Stéphanie	LaREM	5
49	M. BAZIN Thibault	LR	5
118	Mme RIST Stéphanie	LaREM	5
92	M. RUDIGOZ Thomas	LaREM	5
124	Mme KHEDHER Anissa	LaREM	5
163	Gouvernement		5 bis
95	M. RUDIGOZ Thomas	LaREM	5 bis
117	Mme RIST Stéphanie	LaREM	5 bis
127	Mme KHEDHER Anissa	LaREM	5 bis
164	Gouvernement		6 bis
161	Gouvernement		8
116	Mme RIST Stéphanie	LaREM	11
146	M. MICHELS Thierry	LaREM	14
42	M. TOURAINÉ Jean-Louis	LaREM	14 bis
158	Mme VIDAL Annie	LaREM	14 bis

(*) Les autres amendements étant considérés comme repoussés

La séance est levée à huit heures cinquante.